

Chez les protestants, des laïcs se forment à la prédication

Par Marie Malzac, le 24/4/2018 à 06h00

L'Institut protestant de théologie fête cette année les 10 ans de sa formation à la prédication pour les non-pasteurs.

Cette proposition connaît un succès croissant et permet de mettre en application le principe protestant de « sacerdoce universel », selon lequel il n'existe pas de distinction entre les fidèles.



Après avoir été pendant douze ans la présidente du conseil presbytéral de sa paroisse en Belgique, Brigitte Raymond, la soixantaine, avait « *envie de poursuivre son engagement autrement* ». Désireuse de s'impliquer tout en « *se confrontant au texte biblique* », cette Française expatriée à Bruxelles depuis vingt-cinq ans a sauté le pas et décidé de suivre la formation à la prédication pour les laïcs mise en place à Paris il y a une dizaine d'années par l'Institut protestant de théologie (IPT).

Au terme de deux années et à raison de trois samedis par an, elle vient de terminer ce parcours et se tient désormais à disposition de l'Église protestante unie de Belgique pour assurer des prédications là où cela serait utile. « *Les besoins sont croissants, car il n'y a pas assez de pasteurs, même si les Églises s'organisent pour que les paroisses tournent quand même* », des deux côtés de la frontière, affirme Brigitte Raymond. Elle envisage déjà d'offrir ses services dans celle de La Baule (Loire-Atlantique), où elle a l'habitude de partir en vacances...

Qu'est-ce qu'une prédication ? Comment prendre la parole en public ? Quelles ressources ? Comme Brigitte Raymond, ils sont plusieurs dizaines chaque année à se former autour de ces grands axes, sans toutefois entrer dans la théologie et l'exégèse. Venus de toute la France et de différentes Églises, y compris ethniques ou évangéliques, les étudiants sont répartis en deux niveaux : le premier pour les grands débutants, le deuxième pour ceux qui ont déjà eu l'occasion de prêcher mais sont soucieux de renforcer leurs bases.

Cette formation répond à une nécessité pour l'Église protestante unie de France (EPUdF), qui fonctionne selon le principe de la « *vacance pastorale* », c'est-à-dire l'absence d'un pasteur à la tête d'une paroisse pendant un temps entre deux prises de poste. Elle a permis de faire face à la réduction du nombre de pasteurs disponibles, ainsi que l'indique Marc Pelcé, responsable de la formation pour la région Île-de-France de l'EPUdF, a conduit à ce que des laïcs assument de plus en plus les actes pastoraux... dont la prédication.

Une possibilité permise par un principe essentiel de la foi protestante, le « *sacerdoce universel* », soit l'égalité de tous les baptisés dans la mission d'évangélisation (*lire ci-contre*). Il n'y a donc pas de clergé à proprement parler dans les Églises protestantes, dans lesquelles la prédication occupe une place centrale. La formation pour ces nouveaux acteurs des paroisses, mise en place par le conseil régional de l'EPUdF, est ouverte à tous, mais ne délivre pas de diplôme à proprement parler. C'est ensuite à chaque Église ou conseil presbytéral qu'appartient la mission de « *discerner* » ceux qui pourront faire office de prédicateurs, explique Marc Pelcé. « *Le risque à éviter, c'est celui du pasteur auto-proclamé.* »

En dix ans, plus de 400 personnes se sont formées, aux profils les plus divers : trentenaires, retraités, avocats, enseignants, hommes, femmes... « *Une fois formés, les prédicateurs peuvent se mettre au service de leurs paroisses, mais aussi plus largement* », indique encore Marc Pelcé. Un parcours analogue existe chez les luthéro-réformés de l'Est, qui constituent environ un tiers du protestantisme français. L'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (Uepal) organise des formations depuis une dizaine d'années également, selon un système un peu différent, dû au cadre concordataire.

La faculté de théologie protestante de Strasbourg propose, elle, un diplôme universitaire (DU) composé de quatre enseignements sur une année (deux modules bibliques, un module historique et doctrinal, enfin un module homilétique). Une fois ce diplôme validé, il suffit de présenter sa candidature pour intégrer l'année de stage en paroisse. Au terme de cette période, le futur prédicateur est présenté devant une commission. Un pasteur aura alors la charge « *d'initier le stagiaire* », détaille le pasteur Marc Frédéric Muller, responsable du service des prédicateurs laïcs au sein de l'UePAL. Au total, il faut sept prédications pour compléter le cursus, et accéder à la « *reconnaissance du ministère* ».

« *L'appel pastoral demeure particulier, il ne s'agit pas de confondre les rôles* », soutient le pasteur. Si un laïc peut prêcher, conduire le culte et administrer les sacrements, cette ambivalence de la fonction reste aujourd'hui au centre des débats dans les Églises protestantes.

Marie Malzac